

DOSSIER DE CANDIDATURE – RENTREE SEPTEMBRE 2026

APPRENTISSAGE

FORMATION PARCOURS COMPLET

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE - DEAP

Dossier à envoyer au centre de sélection
GRETA VAL DE MARNE IFAP LOUISE MICHEL
A l'attention de Madame Florence DESHAYES
Collège Rabelais
10 rue du Pont de Créteil
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Pour toutes informations : 07.85.91.38.91

**DOSSIER A ENVOYER AU CENTRE DE FORMATION PAR VOIE POSTALE SIMPLE (sans AR)
OU DEPOT DANS LE CENTRE DE FORMATION CONTRE ACCUSE DE RECEPTION**

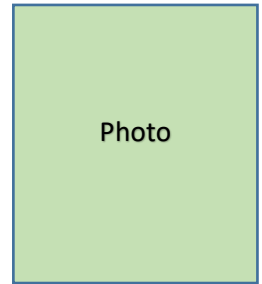
Modalités de sélection selon l'article 10 de l'Arrêté du 7 avril 2020 modifié par les arrêtés des 12 avril 2021, du 10 juin 2021, de l'instruction du 10 mai 2023 et de l'article 2 de l'arrêté du 9 juin 2023, portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'auxiliaire de puériculture

Dépôt des dossiers de candidature	Du lundi 23 mars 2026 au 31 août 2026
Date limite de réception du dossier de candidature	31/08/2026
Durée de la formation	18 mois
Date de démarrage de la formation	Le 1 ^{er} septembre 2026
Site de Formation : Collège Rabelais de St Maur	Nombre de places disponibles 25 places (*)

→ **Accès direct pour les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage sous réserve de produire :**

- 1° Une copie de la pièce d'identité de l'apprenti ;
 - 2° Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti ;
 - 3° Un curriculum vitae de l'apprenti ;
 - 4° Une copie du contrat d'apprentissage signé **ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage (promesse d'embauche).**
- En l'absence de validité d'un contrat d'apprentissage, les candidats peuvent sous réserve qu'il reste des places dans l'institut émettre une intention d'inscription, ils auront alors 3 mois pour trouver un employeur. En l'absence de contrat d'apprentissage, la formation s'arrêtera.

(*) Les places seront pourvues dans un premier temps par les candidats munis d'un contrat d'apprentissage signé, puis par les intentions par ordre d'arrivée selon le nombre de places disponibles



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Madame Monsieur

Nom de naissance : _____ Nom d'usage : _____
(Pour les femmes mariées)

Prénom : _____

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse électronique : _____
(Obligatoire) (Obligatoire)

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Lieu de Naissance : _____ Département : ____

N° de Sécurité Sociale : _____

Situation Familiale : _____ Nombre d'enfants : _____

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Dernière formation suivie et/ou diplôme obtenu (intitulé précis)	Etablissement ou organisme de formation	Année d'obtention ou NO (Non Obtenu)

VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (dont formation en alternance et stage sur les 3 dernières années)

Structure / employeur	Année	Durée	Poste / fonction

Etes-vous travailleur handicapé ? (Réponse facultative)

OUI* NON Dossier en attente *

* Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous vous invitons à nous indiquer si vous avez besoin d'un aménagement ou d'une compensation spécifique liée à votre situation de handicap.

Dans ce cas, nous vous invitons à contacter le centre de formation au plus vite et fournir une attestation médicale précisant les mesures dérogatoires.

Si vous avez obtenu une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH), une notification de la MDPH (PCH, PPS...) fournir également une photocopie du document.

Avez-vous suivi une formation aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU) de niveau 2 au cours des 2 dernières années ?

OUI* NON

* Si oui, joindre une copie de l'attestation FGSU

ENTRER EN FORMATION PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

Pour postuler dans un institut de formation sous statut par apprentissage, vous devez :

- Être âgé de 17 ans au moins (âge minimum d'accès à la formation d'auxiliaire de puériculture) et au plus de 29 révolus à la date de signature du contrat d'apprentissage
- Sans limite d'âge : être reconnu travailleur handicapé, être créateur ou repreneur d'entreprise, être inscrit en tant que sportif de haut niveau (Cf site du CFA Académique de Créteil : <https://www.forpro-creteil.org/formation/apprentissage/contrat-apprentissage/>)

(1) VOUS ÊTES EN POSSESSION D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE SIGNÉ :

Les candidats en possession d'un contrat d'apprentissage signé sont admis directement en formation.

Documents à joindre au dossier de candidature :

- Copie de la pièce d'identité ;
- Lettre de motivation avec description de votre projet professionnel ;
- Curriculum Vitae ;
- Copie du contrat d'apprentissage signé.

(1) VOUS N'AVEZ PAS ENCORE SIGNÉ DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

Vous êtes muni d'une promesse d'embauche présageant la signature d'un contrat d'apprentissage ou vous avez l'intention de trouver un contrat avec un employeur dans les 3 mois qui suivent l'entrée en formation, votre admission définitive en formation ne sera valide qu'à la présentation du contrat employeur.

Au terme des 3 mois de formation, en l'absence de validité d'un contrat d'apprentissage la formation s'arrête.

Documents à joindre au dossier de candidature :

- Copie de la pièce d'identité ;
- Lettre de motivation avec description de votre projet professionnel ;
- Curriculum Vitae ;
- Tout document justifiant les démarches entreprises en vue de la signature du contrat d'apprentissage (promesse d'embauche...) ;
- En complément du dossier de candidature, se préinscrire en ligne sur le site du CFA Académique de Créteil (*pour mise en place du contrat d'apprentissage*) :

<https://cfaacademiquecreteil.ymag.cloud/index.php/preinscription>

(1) Cochez la case correspondante à votre situation

CERTIFICAT MEDICAL

Il vous sera demandé, à l'aide de documents qui vous seront remis par le centre de formation, de

1. Fournir, au plus tard le jour de la rentrée, un certificat d'aptitude émanant d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine.
2. Produire, au plus tard le jour de la rentrée, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des **vaccinations obligatoires** :
 - DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite)
 - Hépatite B

Vaccinations fortement recommandées : ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé), la grippe saisonnière et le COVID 19

Vaccination non obligatoire : BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculique
(parfois demandée pour les stages en milieu hospitalier)

La liste des médecins agréés est disponible à l'adresse suivante :
<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>

ATTESTATION D'HONORABILITE

En application du décret n° 2024-643 du 28 juin 2024, relatif au contrôle des antécédents judiciaires des personnes mentionnées à l'article L. 133-6 du Code de l'action sociale et des familles, intervenant auprès de mineurs ou sollicitant l'agrément prévu à l'article L. 421-3 du même code, une attestation d'honorabilité de moins de 6 mois, vous sera demandée par votre employeur et devra être fournie avant le début des stages au sein d'un établissement d'accueil du jeune enfant autre que votre employeur.

Si vous êtes mineur, l'attestation d'honorabilité ne vous sera pas demandée avant votre majorité.

Complément d'informations et démarche à effectuer sur le site suivant : <https://honorabilite.social.gouv.fr>

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné(e), (Nom, Prénom) _____ certifie exacts les renseignements communiqués dans ce dossier et documents fournis.

Je donne mon accord pour la collecte et l'exploitation de mes données personnelles. J'ai bien noté que je peux demander la rectification ou la suppression de ces données à tout moment.

Je prends note que le dossier (dans son intégralité) reste propriété du centre de formation du **Greta Val de Marne**. Il ne pourra en aucun cas être restitué.

Cochez votre choix pour l'autorisation de la publication de la liste des apprentis pour la rentrée en formation :

- J'autorise la GIP FCIP – DIFAPAS, l'IFAP **LOUISE MICHEL** et le **GRETA VAL DE MARNE** à afficher et à publier sur leur site internet mon nom sur la liste des apprentis pour la rentrée en formation DEAP
- Je n'autorise pas la GIP FCIP - DIFAPAS, l'IFAP **LOUISE MICHEL** et le **GRETA VAL DE MARNE** à afficher et à publier sur leur site internet mon nom sur la liste des apprentis pour la rentrée en formation DEAP

Fait à _____, le ____/____/____

Signature du Candidat

ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER

A remplir obligatoirement et à joindre à votre dossier d'inscription

Vous souhaitez recevoir l'accusé de réception :

Par voie postale (**joindre 1 enveloppe à fenêtre (110 x220) timbrée au tarif en vigueur**)

Pour recevoir l'accusé réception de votre dossier par courrier, merci de remplir votre nom et adresse complète et lisiblement.

NOM / PRENOM : _____

Adresse : _____

Suite Adresse : _____

Code postal et Ville : _____

Par mail (vérifiez vos mails indésirables)

Indiquez votre adresse mail lisiblement et en majuscule :

Dépôt auprès du secrétariat du centre de formation

.....

Espace réservé au centre de formation

Nous accusons réception de votre dossier pour l'entrée en école d'Auxiliaire de Puériculture

le : _____

Cachet et signature du Centre